



APPEL A CANDIDATURE SESSION 26 E&P - Septembre 2023

Thématique

Agriculture paysanne
et travailleurs
migrants saisonniers

Lieu de mission

France –
Dordogne

Présentation du programme d'Echanges et Partenariats

Piloté par Echanges et Partenariats et co-animé avec au moins une association en France spécialisée sur une thématique, ce programme est organisé autour des luttes et mobilisations des réseaux de solidarité internationale. Il a pour but à la fois : d'encourager les jeunes générations qui souhaitent se mobiliser à repenser l'espace politique et leur rôle dans cet espace ; de développer et renforcer les partenariats entre organisations de la société civile en France, en Europe et à l'international.

La mission s'inscrit dans le cadre d'une session collective qui regroupe de 8 à 15 volontaires, partant chacun-e sur une mission différente. Une préparation collective au départ d'un mois ainsi qu'une période de capitalisation au retour de 3 semaines sont prévues dans cette mission.

Avant de candidater, merci de consulter la rubrique « S'engager » de notre site internet et notamment ces deux pages :

<http://echanges-partenariats.org/le-programme-dechanges/>

<http://echanges-partenariats.org/les-conditions-pour-partir/>

Blog des volontaires E&P : <http://volontaires.echanges-partenariats.org/>

Présentation des organisations partenaires

- Organisations d'envois : Confédération Paysanne et CODETRAS

Créée en 1987, la **Confédération Paysanne** est un syndicat agricole qui milite pour une agriculture paysanne, respectueuse de l'environnement. Le projet pour une agriculture paysanne qu'elle défend avec constance depuis sa création est cohérent et global. Il intègre pleinement les dimensions sociales, agronomiques et environnementales dans la production agricole. C'est une alternative réaliste à un modèle d'agriculture industrielle qui élimine trop de paysans et de structures agricoles diversifiées. La Confédération Paysanne combat un modèle agricole qui conduit à la domination économique de quelques structures hyperproductives et hyperconcentrées, tout comme elle s'oppose à une vision de l'agriculture « paysagère » ou de loisir. Les paysans ont une mission qu'ils sont les seuls à pouvoir remplir : nourrir les hommes. Leur travail a une valeur et doit leur assurer un revenu juste.

Site internet de la Confédération Paysanne : <https://www.confederationpaysanne.fr/>

Le **CODETRAS** est un collectif basé dans les Bouches-du-Rhône. Il regroupe des ouvrier-es agricoles, des paysan-nes, des syndicats, des associations, des militant.es, des collectifs, des chercheur-euses, des journalistes, des juristes... Créé en 2003, le collectif s'est engagé à partir de 2006 dans une bataille juridique pour la reconnaissance comme travailleur-euses permanent-es de plusieurs centaines de saisonnier-es.

Initialement centrée sur les discriminations dans l'emploi agricole des Bouches-du-Rhône dont étaient victimes les ouvrier-es étranger-es sous contrat saisonniers introduits par l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII), l'action du CODETRAS s'est élargie ces dernières années à la défense des travailleur-euses détaché-es recruté-es par l'intermédiaire d'entreprises prestataires de services essentiellement implantées en Espagne, Italie, Portugal, Roumanie, Pologne. En Provence, cela concerne surtout l'arboriculture, le maraîchage et la viticulture. La récente crise du Covid 19 a révélé la centralité de ce modèle inégalitaire d'emploi de travailleur-euses étranger-es saisonnier-es et détaché-es en agriculture dans l'ensemble des départements français mais aussi dans de nombreux pays européens et extra-européens.

Site Internet : <http://www.codetras.org/>

- **Organisations d'accueil**

L'association **Les Râteleurs** promeut la souveraineté alimentaire des territoires en développant des activités scientifiques, économiques, techniques, pédagogiques, et de formation. L'association mettra à disposition du/de la volontaire : un local partagé, un bureau, une connexion wifi, ainsi que son réseau partenarial.

Site internet des Râteleurs : <https://www.lesrateleurs.org/>

Le **collectif de solidarité de Sainte Foy la Grande** participera également à l'accueil de cette mission.

Contexte :

Les modèles agricoles ont subi de lourdes transformations en moins d'un demi-siècle. Nous sommes ainsi passés du modèle paysan et familial visant à nourrir les Hommes à un système industriel basé sur la compétitivité et la productivité.

Au sein de l'union européenne cela a été mis en œuvre dans le cadre de la Politique Agricole Commune qui favorise la concentration des bassins de production, induit la disparition de la petite paysannerie et une paupérisation croissante des populations paysannes et rurales générant une migration forcée.

Face à ce constat sur l'atteinte aux droits et à la dignité des travailleurs et sur l'appauvrissement général des paysans, la Via Campesina dont la Confédération Paysanne fait partie, et en partenariat avec des organisations de solidarité internationale (dont E&P), a mis en place un programme international « Agriculture Paysanne & Travailleurs migrants Saisonniers ». Le CODETRAS travaille sur ces mêmes sujets depuis sa création et de nombreux ponts ont été créés depuis plusieurs années autour de ce programme.

Depuis 2006, ce programme a permis d'établir un état des lieux de ces pratiques dans plusieurs pays européens, méditerranéens particulièrement, en y envoyant des volontaires et en collectant leurs témoignages. Si les contextes varient, les pratiques et les schémas sont relativement similaires : faux contrats, conditions de travail déplorables, pas de respect du droit du travail, condition d'hébergement et de vie indignes, surexploitation, dépendance des travailleurs... La récente crise du Covid 19 et la crainte d'une pénurie de main d'œuvre étrangère ont mis en lumière les faiblesses du modèle agro-industriel reposant sur l'exploitation de travailleurs.euses considéré-e-s comme de simples outils de production. L'attention des médias et du grand public s'est momentanément portée sur ces hommes et ces femmes exploité-e-s, avant de retomber. Pourtant, la situation n'a pas évolué dans les grandes exploitations de la région et ces personnes font toujours face à un déni de leurs droits sociaux et droits humains fondamentaux.

Objectifs de la mission :

La mission proposée s'inscrit dans la continuité du programme « travailleurs migrants saisonniers » porté par un réseau d'acteurs travaillant sur les questions des droits des travailleurs migrants saisonniers dans l'agriculture ainsi que des droits paysans (syndicats agricoles, des associations environnementalistes, des associations de migrants, de défense des droits de l'Homme, de droit Social, etc.). L'objectif est d'actualiser les connaissances sur la situation des travailleuses agricoles, en particulier dans la viticulture, dans le département de la Dordogne, en allant à la rencontre des multiples acteurs impliqués.

Le/La volontaire participera à :

- Documenter les cas de violation des droits des travailleurs étrangers saisonniers dans les exploitations viticoles du département (et éventuellement de la Gironde) ;
- Analyser les modalités et pratiques d'emploi dans un modèle d'agriculture intensive qui ne respectent ni les droits de la nature, ni ceux des travailleurs et travailleuses, ni l'accès à une alimentation saine et de qualité ;
- Inventorier les discriminations et les inégalités de traitement en matière de droit du travail et d'hébergement

Mais aussi d'appuyer les dynamiques interassociatives locales, afin de :

- Appuyer le travail du collectif d'accueil en pays foyen dans le suivi de personnes victimes de cette exploitation ("antenne" du collectif bordelais Bienvenue)
- participer aux actions de l'association les Rateleurs sur les questions de souveraineté alimentaire, en particulier des personnes sans papier
- favoriser les liens entre ces deux assos et d'autres organisations qui pourraient relayer ces luttes et mobilisations à plus grande échelle
- témoigner de son expérience à travers l'animation du blog des volontaires d'E&P, "Vues d'Europe et d'ailleurs", tout au long de la mission
- Mettre en dialogue les territoires, terroirs et travailleur·ses agricoles :
 - organisation d'une conférence de lancement dans le périmètre de l'étude sur le thème de l'emploi des étrangers dans l'agriculture des Bouches-du-Rhône 2003-2023
 - organisation d'une rencontre locale, régionale et (inter)nationale sur les modes de vie, de résidence et de travail des saisonniers agricoles dans un secteur agricole (et ses filières) « en tension » en fin de mission (printemps 2024)

Profil

Qualités recherchées :

- Forte motivation
- Intérêt pour les domaines de l'agriculture paysanne et/ou droit du travail, à la santé, au logement, à l'alimentation
- Autonomie et qualités d'organisation
- Goût pour le travail d'enquête
- Bonne capacité rédactionnelle
- Une expérience d'engagement associatif/militant est un plus

Langues :

- Bon niveau de français
- L'espagnol serait un plus

Le permis B est un plus (déplacements à prévoir)

Calendrier

Préparation collective au départ à Paris : du 25 septembre au 19 octobre 2023

Terrain : du 23 octobre au 20 avril 2024

Capitalisation collective au retour à Paris : du 29 avril au 23 mai 2024

Statut

Cette mission est proposée dans le cadre de l'engagement de service civique, merci de vérifier votre éligibilité. Pour toute question sur ce statut [consultez la FAQ du service civique](#).

Éligibilité

Le Service Civique est ouvert à tous les jeunes entre 16 et 25 ans et élargi à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap :

- Ressortissants français ou d'un Etat membre de l'Union européenne ou de l'espace économique européen
- Disposant d'un titre de séjour régulier en France effectif depuis plus d'un an ;
- Disposant d'un titre de séjour régulier en France effectif sans condition de durée si vous possédez le statut d'étudiant étranger, de réfugié ou si vous êtes bénéficiaire de la protection subsidiaire. Les étrangers possédant une carte de séjour pluriannuelle générale délivrée après un premier document de séjour sont également éligibles au dispositif.

Indemnités

489,59€ euros sont versés directement par l'Etat chaque mois au volontaire. Un co-financement est versé par E&P d'un montant de 111,35€ euros par mois.

Les jeunes, bénéficiaires ou appartenant à un foyer bénéficiaire du RSA, ou titulaire d'une bourse de l'enseignement supérieur au titre du 5e échelon ou au-delà bénéficient d'une majoration d'indemnité de 111,45 euros par mois.

Pour candidater

Si vous êtes intéressé-e par cette mission, merci d'envoyer votre CV et lettre de motivation en précisant en objet le thème et le pays, à info@echanges-partenariats.org.